



ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION PARFAIRE 24 et 25 janvier 2019 – PARFAIRE

Une participation de 60 euros sera demandée par participant adhérent. L'association se charge de l'organisation et de la prise en charge de l'hôtel ainsi que des repas.
Pour une gestion optimale des frais d'organisation nous vous rappelons que l'inscription vaut paiement.
Le bon de commande au nom de Parfaire est à envoyer dès que possible à la réouverture des crédits.

A compléter et retourner, par mail pour le 9 novembre 2018 au plus tard
À Emilie BOULANGER : emilie.boulangier@ec-lyon.fr

Nom – Prénom:

Etablissement:

Adresse:

Tel:

Adresse électronique:

■ J'assisterai à l'assemblée générale des
24 et 25 janvier 2019

Je souhaite réserver la nuit à l'hôtel

■ OUI NON

Je participerai au dîner du jeudi soir

■ OUI NON

Je participerai au buffet du vendredi midi

■ OUI NON

Date: Signature de l'intéressé*

*Votre participation sous-entend l'accord de votre supérieur hiérarchique
■ Je ne pourrai pas assister à l'assemblée générale des 24 et 25 janvier 2019

Je donne pouvoir

à:.....

à l'effet de me représenter et de prendre en mon nom toutes décisions utiles dans le cadre des travaux de l'assemblée

Date : Signature de l'intéressé*

*Votre participation sous-entend l'accord de votre supérieur hiérarchique